

Coronavirus COVID-19 : le CEA mobilisé pour maintenir ses fonctions essentielles

Publié le 20 mars 2020



Dès l'annonce par le Gouvernement du passage en stade 3 de la pandémie et du dispositif national de confinement, le CEA s'est mobilisé pour maintenir ses fonctions essentielles, tout en contribuant à lutter contre la propagation du virus et en préservant la

santé de ses 20 000 salariés. Les plans de continuité de chacun des centres de l'organisme se sont déployés dès le lundi 16 mars pour permettre la mise en sécurité de ses salariés.

Ainsi, les salariés des neuf centres du CEA sont confinés chez eux et, dans la mesure du possible, le télétravail a été mis en œuvre. Les activités nécessitant une présence physique sur site ont été réduites au strict nécessaire pour le maintien des fonctions essentielles, en respectant scrupuleusement les gestes barrières et la distanciation sociale.

Les fonctions essentielles concernent les recherches en cours sur le coronavirus, la garantie des fonctions de dissuasion nucléaire française, le maintien des infrastructures de recherche et technologiques (en particulier les salles blanches et installations nucléaires de recherche) et leur mise en sécurité ainsi que la protection des centres. Le CEA poursuit également les actions prioritaires pour le soutien aux activités économiques vitales, en particulier le soutien à la production d'électricité.

Le CEA a procédé à cette adaptation de ses modes de travail avec rigueur et dans les plus brefs délais, grâce à la coopération exemplaire de ses salariés. Il continuera à s'adapter en fonction de l'évolution de la situation.